

5^{ème} édition

Atlas permanent de l'Union européenne

L'ouvrage indispensable pour comprendre l'Europe, **entièrement revu et actualisé**, est disponible en librairie et au format électronique, avec un **accès permanent** à des actualisations régulières en ligne.



L'Union européenne, avec ses 27 États membres et ses 447 millions d'habitants, est l'une des principales puissances économiques et commerciales mondiales. Mais elle reste encore trop largement méconnue.

La Fondation Robert Schuman met à la disposition de tous une nouvelle édition de son **Atlas permanent de l'Union européenne** qui reflète les derniers changements politiques et économiques intervenus dans l'Union européenne et chacun de ses États membres.

ISBN : 9791 093 576 831

Prix : 20 € TTC

Disponible le 12 mars

La 5^{ème} édition de cet ouvrage, unique en son genre, élaboré par les experts de la Fondation :

- propose une vue complète et facile d'accès, de l'Union européenne, de la zone Euro et de chacun de ses 27 États membres et leurs territoires d'Outre-mer,
- synthétise l'essentiel de l'histoire et des réalités politiques et économiques,
- offre plus de 50 cartes physiques et géopolitiques de l'Europe.

Innovant, il est **permanent**, c'est-à-dire que son contenu est régulièrement actualisé en ligne, sur un site accessible gratuitement afin que chacun dispose à tout moment de l'information la plus sûre sur l'Europe en mouvement.

Réalisé sous la direction de Jean-Dominique GIULIANI et Pascale JOANNIN,
Président et Directrice générale de la Fondation.

En librairie, en livre électronique et sur le site de la Fondation Robert Schuman.

L'UNION EUROPÉENNE POUR TOUS . . 9

I. UNION EUROPÉENNE

1. Fiche de présentation,

l'Union européenne	10-11
Carte de l'Union européenne	12
Carte géographie physique et humaine	13
Lieux et nœuds de mémoire européens	14

2. Fiche d'identité démographique

et économique	15
La population des États membres	16
Migrations internes	17
Migrations externes	18
Les demandes d'asile	19
Le PIB des États membres	20
La répartition du PIB mondial	20
L'endettement public des États	21
Le plan de relance	22
Le cadre financier pluriannuel	23
Éléments comparatifs, UE-monde	24
Les accords commerciaux	25
L'Europe dans le commerce mondial	26

3. Fiche d'identité politique et institutionnelle

Institutions	27-36
Les 11 Traités européens	27
L'Europe politique en 2021	29
1957-2021, la construction européenne	31
Territoires de l'Europe	33
Membres de l'UE et de l'OTAN	35
Le fonctionnement institutionnel	37
Référendums sur les questions européennes	38-39
Repères historiques	40
Personnalités, Pères fondateurs	41
Capitales	41

II. L'EURO

1. Fiche de présentation, la zone euro 42

2. Fiche d'identité en chiffres	44
Géographie de la zone euro	45

3. Institutions et mécanismes	46
Repères historiques	48

III. LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

ALLEMAGNE

Fiche de présentation	51-52
Carte politique	53
Repères historiques	54-55
Capitale	55-56
Personnalités remarquables	55
Fiche pays	56

AUTRICHE

Fiche de présentation	57
Repères historiques	58
Personnalités remarquables	58
Carte politique	59
Capitale	60
Fiche pays	60

BELGIQUE

Fiche de présentation	61
Repères historiques	62
Personnalités remarquables	62
Carte politique	63
Capitale	64
Fiche pays	64

BULGARIE

Fiche de présentation	65
Repères historiques	66
Personnalités remarquables	66
Capitale	66
Carte politique	67
Fiche pays	68

CHYPRE

Fiche de présentation	69
Repères historiques	70
Personnalités remarquables	70
Carte politique	71
Capitale	72
Fiche pays	72

CROATIE

Fiche de présentation	73
Repères historiques	74
Personnalités remarquables	74
Carte politique	75
Capitale	76
Fiche pays	76

DANEMARK

Fiche de présentation	77
Repères historiques	78
Personnalités remarquables	78
Carte politique	79
Capitale	80
Fiche pays	80

ESPAGNE

Fiche de présentation	81-82
Repères historiques	82
Carte politique	83
Capitale	84
Personnalités remarquables	84
Fiche pays	85

ESTONIE

Fiche de présentation	87
Repères historiques	88
Personnalités remarquables	88
Carte politique	89
Capitale	90
Fiche pays	90

FINLANDE

Fiche de présentation	91
Repères historiques	92
Personnalités remarquables	92
Carte politique	93
Capitale	94
Fiche pays	94

FRANCE

Fiche de présentation	95-98
Carte politique	97
Repères historiques	98
Personnalités remarquables	99
Capitale	100
Fiche pays	100

GRÈCE

Fiche de présentation	101-102
Repères historiques	102
Personnalités remarquables	102
Carte politique	103
Capitale	104
Fiche pays	104

HONGRIE

Fiche de présentation	105-106
Repères historiques	106
Personnalités remarquables	106
Carte politique	107
Capitale	108
Fiche pays	108

IRLANDE

Fiche de présentation	109
Repères historiques	110
Personnalités remarquables	110
Carte politique	111
Capitale	112
Fiche pays	112

ITALIE

Fiche de présentation	113-114
Repères historiques	114
Carte politique	115
Personnalités remarquables	116
Capitale	116
Fiche pays	117

LETTONIE

Fiche de présentation	119-120
Repères historiques	120
Personnalités remarquables	120
Carte politique	121
Capitale	122
Fiche pays	122

LITUANIE

Fiche de présentation	123-124
Repères historiques	124
Personnalités remarquables	124
Carte politique	125
Capitale	126
Fiche pays	126

LUXEMBOURG

Fiche de présentation	127
Repères historiques	128
Personnalités remarquables	128
Carte politique	129

Capitale	130
Fiche pays	130

MALTE

Fiche de présentation	131
Repères historiques	132
Personnalités remarquables	132
Carte politique	133
Capitale	134
Fiche pays	134

PAYS-BAS

Fiche de présentation	135-136
Repères historiques	136
Personnalités remarquables	136
Carte politique	137
Capitale	138
Fiche pays	138

POLOGNE

Fiche de présentation	139-140
Carte politique	141
Repères historiques	142
Personnalités remarquables	142
Fiche pays	143
Capitale	143

PORTUGAL

Fiche de présentation	145-146
Repères historiques	146
Personnalités remarquables	146
Carte politique	147
Capitale	148
Fiche pays	148

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Fiche de présentation	149-150
Repères historiques	150
Personnalités remarquables	150
Carte politique	151
Capitale	152
Fiche pays	152

ROUMANIE

Fiche de présentation	153-154
Repères historiques	154
Personnalités remarquables	154

Carte politique	155
Capitale	156
Fiche pays	156

SLOVAQUIE

Fiche de présentation	157
Repères historiques	158
Personnalités remarquables	158
Carte politique	159
Capitale	160
Fiche pays	160

SLOVÉNIE

Fiche de présentation	161
Repères historiques	162
Personnalités remarquables	162
Carte politique	163
Capitale	164
Fiche pays	164

SUÈDE

Fiche de présentation	165
Repères historiques	166
Personnalités remarquables	166
Carte politique	167
Capitale	168
Fiche pays	168

OUTRE-MER

Fiches de présentation	169-171
Carte des espaces ultra-marins	172
Fiches statistiques	173-175
Repères historiques	175
Personnalités remarquables	176

ANNEXE 178-180

L'UNION EUROPÉENNE

L'UNION EUROPÉENNE POUR TOUS

L'UNION européenne est présente dans la vie de chacun des Européens. Pourtant sa complexité, la diversité de ses États membres, son éloignement, en font un objet difficile à comprendre. La méconnaissance nourrit des jugements bien éloignés des réalités.

Ce sont les raisons pour lesquelles la Fondation Robert Schuman a souhaité offrir au public le plus large cet ouvrage collectif, dont les données statistiques sont actualisables en temps réel sur un site Internet ouvert et gratuit.

Cet atlas a l'ambition de combler un vide.

Il présente des cartes géographiques de la meilleure qualité grâce à l'aimable soutien du Ministère français des Affaires étrangères.

Le risque de l'histoire

Mais cet atlas prend aussi des risques inhabituels.

On ne peut dissocier la géographie de l'Europe de son histoire. Elle est prégnante, trop riche pour être traitée à part des problématiques géopolitiques, économiques et sociales de chacun des États membres. Aussi avons-nous voulu présenter un bref résumé de l'histoire des pays européens, membres de l'Union, à côté de leurs réalités statistiques. Nous avons ainsi parfaitement conscience d'être trop simplistes. L'histoire de chacun des États membres a fait l'objet de nombreux ouvrages plus complets et mérite encore beaucoup de publications. Les diplomates, les experts, mais aussi les ressortissants de ces pays excuseront donc notre prétention à la résumer en quelques lignes, précises, mais trop brèves. Qu'ils soient convaincus que c'est pour la bonne cause que nous avons pris ce risque, pour susciter la curiosité, pour convaincre le lecteur d'aller plus loin et d'avoir envie de mieux connaître nos partenaires européens.

Diversité et Unité

Le continent européen est celui de la culture, des inventions, au premier rang desquelles la démocratie. À chaque époque historique, on trouve un « siècle d'or », athénien, romain, néerlandais, portugais, espagnol, suédois, polonais, britannique, allemand, français, etc. À chaque âge, on découvre des artistes, des poètes, des philosophes, des scientifiques, des dirigeants politiques, des industriels qui, tous, ont changé le cours de l'humanité par leurs œuvres, leurs inventions, leurs apports à la pensée humaine. Pour chacun des pays européens, leurs noms sont ici rappelés. Leur liste est incomplète, mais ceux qui y figurent répondent tous strictement à ces critères. Et qu'on ne s'étonne pas de l'absence des dictateurs : pour nous ce ne sont pas des « personnalités remarquables » !

La diversité européenne n'a d'égale que sa contribution unique à la civilisation humaine et c'est vraisemblablement ce qui fait sa singularité. La construction des États, c'est aussi celle des nations et c'est dans leur cadre que s'est organisée la démocratie, c'est-à-dire l'État de droit, le processus de formation de la légitimité politique basée sur l'élection, la règle de la majorité, le contrôle et l'équilibre des pouvoirs. Les difficultés modernes de la construction européenne, notamment à s'exprimer d'une seule voix, s'expliquent aussi par l'attachement des citoyens à leur histoire. Mais la nécessité, l'apparition d'États-continent, l'ouverture des frontières et la dimension globale des affaires internationales ont aussi produit leurs effets. L'intégration européenne s'est progressivement révélée pour ce qu'elle est, un choix de raison particulièrement adapté aux besoins des États européens. Elle constitue un exemple unique dans l'histoire humaine, celui du regroupement volontaire d'États souverains qui mettent en commun leurs forces, c'est-à-dire certains attributs de leur souveraineté, pour la

renforcer et ainsi mieux répondre aux défis qui leur sont lancés. La présentation de l'Union européenne permet de mieux comprendre ce qu'elle est devenue : une réelle puissance économique, le regroupement volontaire de peuples qui ont beaucoup en commun et d'États qui ont décidé de coopérer prioritairement entre eux. Celle qui est spécifiquement consacrée à la zone euro est un choix dicté par l'actualité. Les Européens partagent désormais presque tous la même monnaie qui, outre son poids international, représente un facteur d'unification puissant car elle concrétise les intérêts communs des Européens dans la compétition économique et rassemble les plus déterminés à accentuer cette coopération européenne. Pour autant, l'unification européenne ne saurait se réduire à l'économie et la finance. Du rêve né au lendemain d'un conflit suicidaire, elle est devenue une réalité tangible, avec ses institutions, ses lois et ses procédures. Au ^{xx}e siècle, elle a apporté la paix, la stabilité et la prospérité à un continent forgé dans les guerres. Au ^{xxi}e siècle, elle propose aux Européens une réponse à une phase de mondialisation particulièrement rapide et lourde de défis. Les hésitations, même dans les crises récentes, n'ont pas ébranlé des convictions fortifiées par d'incontestables acquis. Seul le Royaume-Uni, qui ne fut jamais à l'aise dans la construction européenne, constitue une exception et l'a désormais quittée. Pour tous les autres, l'Union européenne constitue une alliance d'États qui s'efforcent de préserver et promouvoir leur modèle de société dans un contexte mondial en évolution rapide. Cet atlas souhaite expliquer simplement la diversité des nations et des peuples, dont il ressort aussi beaucoup de qualités communes. « Unis dans la diversité », telle est d'ailleurs la devise officielle de l'Union que nous tentons ici d'illustrer.

Jean-Dominique GIULIANI
janvier 2021

L'Union européenne compte 27 États membres

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Géographie

- Superficie : 3 989 180 km² environ
- Côtes : 67 571 km (UE) ; 42 672 km (espace Schengen)

(Sources : Frontex)

Population

Population : 447,6 millions (2020)
Taux brut de variation naturelle de la pop : -1,1 pour mille (2019)
Solde migratoire : 3,1 pour mille (2019)
Croissance démographique totale : 2 pour mille (2019)
Taux brut de natalité : 9,4 pour mille (2019)
Taux brut de mortalité : 10,4 pour mille (2019)
Espérance de vie à la naissance : 83,6 pour les femmes et 78,3 pour les hommes (2019)

(Source : Eurostat)

Immigration

Ressortissants non européens : 21,8 millions (2019)
Citoyens d'un État membre vivant dans un autre État membre : 13,3 millions (2018)
Primo-demandeurs d'asile : 612 695 (2019)
Demandeurs d'asile : 676 260 (2019)
Demandes d'asile acceptées : 295 800 (2019)

(Source : Eurostat)

Économie

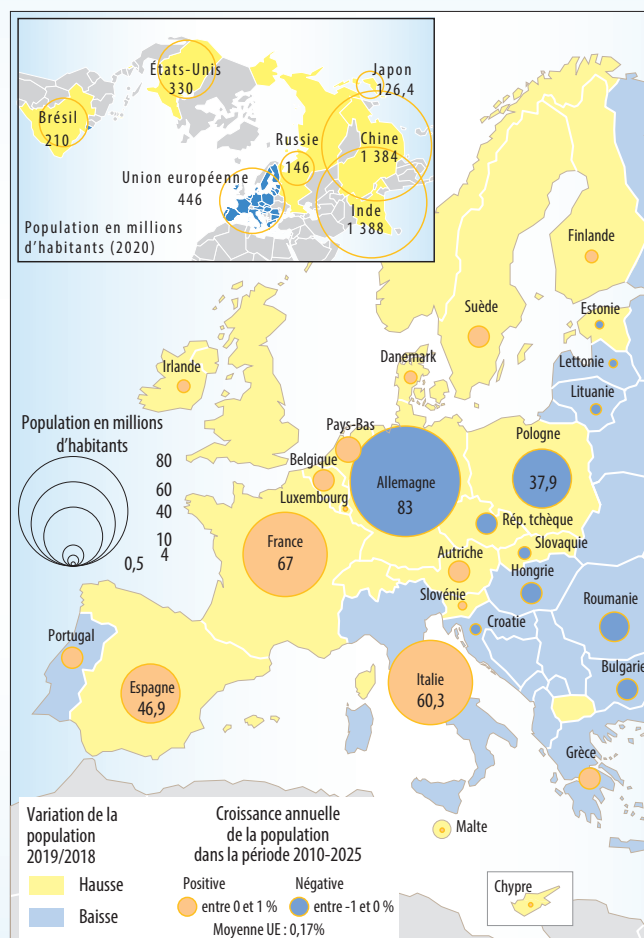
PIB (en milliards d'€) : 13 963 milliards (2019)
PIB/hab : 31 160 € (2019)
Croissance du PIB : -4,2 % (T3 2020)
Taux de chômage : 7,6 % (octobre 2020)
Taux d'emploi des 20-64 ans : 73,1 % (2019)
Taux d'inflation annuel : 0,3 % (octobre 2020)
Déficit public (en % du PIB) : 11,4 % (T2 2020)
Dette publique (en % du PIB) : 87,8 % (T2 2020)
Dépenses publiques (en % du PIB) : 46,7 % (2019)
Recettes publiques (en % du PIB) : 46,2 % (2019)
Exportations hors UE (en milliards d'€) : 2 132,3 (2019)
Importations hors UE (en milliards d'€) : 1 932 (2019)
Balance commerciale (en milliards d'€) : 200,3 (2019)
Balance des comptes courants (en milliards d'€) : 385,5 (2019)

Stock d'investissements directs étrangers (en milliards d'€) : 7 197 (2018)

(Sources : Banques mondiales, Eurostat, OCDE)

La population des États de l'Union européenne (2020)

La population des États de l'Union européenne en 2019



Sources : Eurostat, Population Reference Bureau, Banque mondiale.

Les dynamiques démographiques des États de l'Union européenne

Taux de fécondité en 2018

France	1,9
Suède	1,78
Irlande	1,77
Danemark	1,75
Roumanie	1,71
Lettonie	1,69
Rép. tchèque	1,69
Belgique	1,65
Lituanie	1,63
Pays-Bas	1,62
Slovénie	1,62
Estonie	1,59
Allemagne	1,57
UE	1,56
Bulgarie	1,56
Hongrie	1,54
Slovaquie	1,52
Autriche	1,52
Finlande	1,49
Pologne	1,48
Croatie	1,42
Luxembourg	1,39
Portugal	1,38
Grèce	1,35
Chypre	1,32
Italie	1,32
Espagne	1,31
Malte	1,26

Inde	2,4
Brésil	1,77
États-Unis	1,73
Russie	1,7
Chine	1,6
Japon	1,42

Part de la population âgée de moins de 25 ans en 2018 (%)

Irlande	33,4
France	29,8
Chypre	29,4
Danemark	29,4
Suède	28,7
Pays-Bas	28,4
Belgique	28,4
Luxembourg	27,9
Finlande	27,5
Slovaquie	26,4
Roumanie	26,2
Lituanie	26
UE	25,9
Pologne	25,9
Estonie	25,9
Croatie	25,6
Autriche	25,6
Hongrie	25,4
Malte	25,2
Lettonie	25,1
Rép. tchèque	25
Espagne	24,7
Grèce	24,5
Portugal	24,4
Slovénie	24,4
Allemagne	24
Bulgarie	23,3
Italie	23,1

Inde	45,7
Brésil	39,2
États-Unis	33,3
Chine	30,3
Russie	26,6
Japon	22,6

Part de la population âgée de plus de 65 ans en 2018 (%)

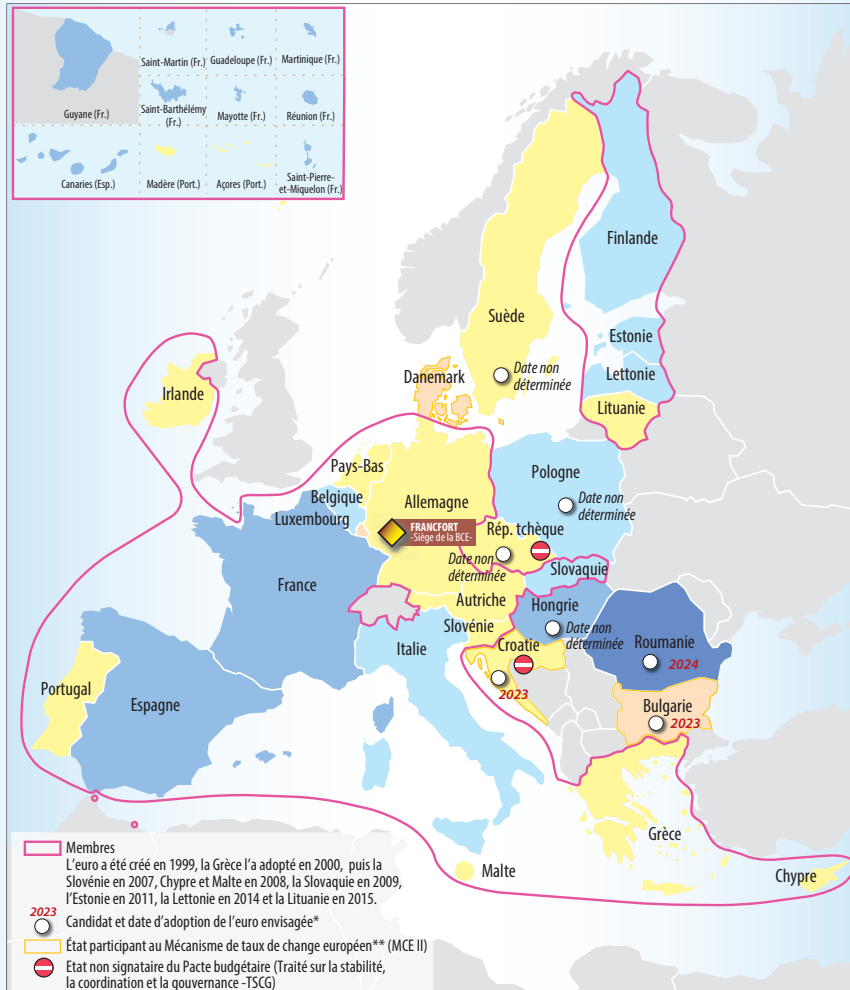
Italie	22,6
Grèce	21,8
Portugal	21,5
Allemagne	21,4
Finlande	21,4
Bulgarie	21
Lettonie	20,1
Croatie	20,1
UE	20
Suède	19,8
France	19,7
Estonie	19,6
Lituanie	19,6
Slovénie	19,4
Danemark	19,3
Espagne	19,2
Rép. tchèque	19,2
Pays-Bas	18,9
Hongrie	18,9
Malte	18,8
Autriche	18,7
Belgique	18,7
Roumanie	18,2
Pologne	17,1
Chypre	15,9
Slovaquie	15,5
Luxembourg	14,3
Irlande	13,8

Japon	28,3
États-Unis	16
Russie	14,2
Chine	11,2
Brésil	8,3
Inde	6,3

Pour assurer le renouvellement des générations, le taux de fécondité doit être supérieur ou égal à 2,1 enfants par femme.

Géographie de la zone euro

Zone euro au 1^{er} janvier 2021

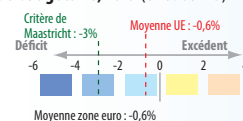


* Ces dates ne sont qu'indicatives, sujettes à d'éventuels reports et soumises à l'aval des autorités financières européennes.

** Outre le respect des 3 critères de convergence définis par le Traité de Maastricht et l'indépendance de sa banque centrale, tout État candidat à l'euro doit adhérer à l'Union bancaire (créée en 2014) et participer pendant deux ans au MCE II. Pendant cette période, la monnaie nationale ne doit fluctuer par rapport à l'euro que dans une fourchette de plus ou moins 15%. Le Danemark, bien que non obligé d'adopter l'euro, a décidé d'y participer en 1999 en adoptant une fourchette plus étroite (2,25%). La Bulgarie et la Croatie ont rejoint le MCE II en 2020.

Sources : Fondation Robert Schuman (<http://www.robert-schuman.eu>), portails de l'Union européenne (<http://europa.eu>) et de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/economy_finance).

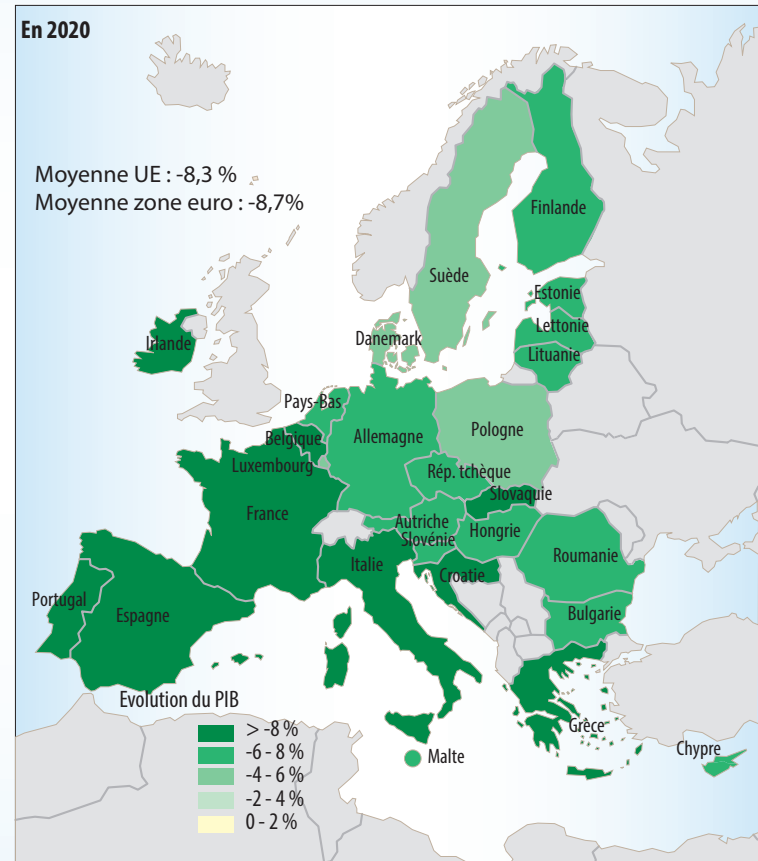
Solde budgétaire, 2019 (en % du PIB)



La croissance économique en Europe

En 2020

Moyenne UE : -8,3 %
Moyenne zone euro : -8,7 %



Sources : Commission européenne, été 2020.

Pascal Orlin pour la Fondation Robert Schuman, janvier 2021, © FRS.



Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, direction des Archives (pôle géographique) © Novembre 2014

REPÈRES HISTORIQUES

- **1219** Invasion par le Danemark.
- **1561** Prise du pouvoir par la Suède qui y introduit le luthéranisme.
- **1721** Annexion pour deux siècles par la Russie. Russification de la paysannerie estonienne.
- **1869** Réveil du sentiment national estonien. Le succès de l'édition populaire de l'épopée nationale, le Kalevipoeg, parue en 1862, en atteste, cristallisant l'identité estonienne.
- **1918** Indépendance de l'Estonie accordée par le gouvernement provisoire issu de la Révolution russe de 1917.
- **1920** Après avoir battu l'Armée rouge, la République estonienne proclame son indépendance, qui est reconnue par la Russie au traité de Tartu.
- **1940** Annexion par l'URSS, entraînant une collectivisation forcée et de nombreuses déportations.
- **1988** Sous la pression de la glasnost et du Front populaire, le Soviet suprême d'Estonie reconnaît la primauté du droit estonien sur les lois de l'URSS.
- **1991** Déclaration d'indépendance de l'Estonie.
- **2004** Adhésion à l'OTAN et entrée dans l'Union européenne.
- **2011** L'Estonie devient le 17^e pays à adopter la monnaie unique.

PERSONNALITÉS REMARQUABLES

Friedrich Robert FAEHLMANN

(1798-1850) : philologue.
Co-fondateur de la Société
Savante estonienne

Jakob HURT (1839-1907),
théologien et linguiste

Johann Voldemar JANNSEN
(1819-1890) : publiciste. Journaliste
important et auteur du texte
de l'hymne national estonien

Paavo JÄRVI (1962-) :
chef d'orchestre

Neeme JÄRVI (1937-) :
chef d'orchestre

Lydia KOIDULA (1843-1886) :
poétesse

Jaan KROSS (1920-2007) :
écrivain

**Friedrich Reinhold
KREUTZWALD** (1803-1882) :
médecin et écrivain, auteur du
Kalevipoeg

Konrad MÄGI (1878-1925) :
peintre

Lennart MERI (1929-2006) :
second président d'Estonie
de 1992 à 2001

Arvo PÄRT (1935-) : compositeur

Konstantin PÄTS (1874-1956) :
ancien Premier ministre, premier
président d'Estonie (1938-1940)

Kristjan Jaak PETERSON

(1801-1822) : écrivain. Premier
poète estonien

Anton-Hansen TAMMSAARE

(1878-1940) : écrivain

Rudolf TOBIAS (1873-1918) :
compositeur

Jaan TÕNISSON (1868-1941) :
homme politique, Premier ministre
de 1919 à 1920

Eduard TUBIN (1905-1982) :
compositeur

Marie UNDER (1883-1980) :
poétesse

Eduard VIIRALT (1898-1954) :
graveur



CAPITALE

DUBLIN

Superficie : 114,99 km²

Population : 1 347 359 habitants

La ville de « Dubh Linn » est fondée par les Vikings au IV^e siècle, puis les Anglo-Normands (1171) s'y installent. Dès lors, le pouvoir siège au château de Dublin jusqu'à l'indépendance. À partir du XVII^e siècle, la ville se développe rapidement et, après leur victoire à la bataille de la Boyne en 1690, les troupes protestantes de Guillaume d'Orange s'installent à Dublin. Le soulèvement de Pâques 1916 et la guerre civile irlandaise endommagent gravement la ville, dont les plus beaux bâtiments sont détruits. L'État irlandais a reconstruit une grande partie des bâtiments de la ville et mis en place, dans les années 1960, une politique de modernisation active. ■

FICHE PAYS Consulter sa mise à jour sur www.atlaspermanent.eu

Géographie :

- Superficie : 70 280 km²
- Frontières : 360 km (avec le Royaume-Uni-Ulster)
- Côtes : 1 448 km
- Capitale : Dublin
- Langue officielle : Gaélique, Anglais

Population :

- Population : 4,9 millions d'habitants (2019)
- Taux d'accroissement naturel : 6,2 ‰ (2018)
- Répartition de la population : 20,5 % de - de 15 ans ; 14,1 % de + de 65 ans (2019)
- Espérance de vie : hommes 80,5 ans ; femmes 84,1 ans (2018)
- Solde migratoire net pour 1 000 habitants : 9 (2018)
- Ressortissants étrangers : communautaires 12,6 % ; extra-communautaires 4,2 % (2018)
- Demandes de droit d'asile : 4 740 (2019)
- Confessions : catholiques romans 78,3 %, Église d'Irlande 2,7 %, autres chrétiens 1,6 %, orthodoxes 1,3 %, musulmans 1,3 %, autres 2,4 %, sans religion 9,8 %, non spécifié 2,6 %

(Source : Eurostat, CIA World Factbook)

Économie :

- Monnaie : Euro
- PIB : 356 051,2 millions € (2019)
- PIB par habitant (PPA) : 72 260 € (2019)
- Croissance du PIB : 8,1 % (T3 2020)
- Chômage : 7,3 % (octobre 2020)
- Inflation : -1,5 % (octobre 2020)
- Dette publique : 62,7 % du PIB (T2 2020)
- Solde budgétaire : -7,5 % du PIB (T2 2020)
- Stocks d'investissements directs étrangers : 436,7 % du PIB (2019)

(Sources : Eurostat)

Institutions et situation politique :

République démocratique, régime parlementaire bicaméral

- Chef de l'État : Michael D. Higgins (Parti travailliste) depuis le 11 novembre 2011 pour 7 ans. Il a été réélu Président pour un deuxième mandat le 26 octobre 2018.

- Premier ministre (*Taoiseach*) : Michael Martin (Fianna Fail, FF) depuis le 27 juin 2020. Il dirige un gouvernement de coalition avec le Fine Gael (FG) et les Verts.

Système législatif bicaméral :

- la *Dáil Éireann* (Chambre des députés), qui compte 158 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct.
- le *Seanad Éireann* (Sénat), dont les 60 membres sont élus au suffrage universel indirect ou nommés par le *Taoiseach* (Premier ministre).

Composition de la Chambre des députés après les élections du 8 février 2020 :

- 38 sièges Fianna Fail
- 37 sièges Sinn Féin
- 35 sièges Fine Gael
- 20 sièges sans partis
- 12 sièges Verts (GP)
- 6 sièges Lab (Parti travailliste)
- 6 sièges Sociaux-démocrates
- 5 sièges Le Peuple avant le profit (PBPA)
- 1 siège Indépendant
- 1 siège Aontú

Composition du Sénat (43 membres élus par des panels professionnels, 11 membres nommés par le Premier ministre, 6 membres élus par les Universités) :

- 16 sièges Fianna Fáil
- 12 sièges Fine Gael
- 9 sièges Indépendants
- 5 sièges Sinn Féin
- 5 sièges Lab (Parti travailliste)
- 2 sièges Verts (GP)

Représentation féminine :

- au gouvernement : 4/14
- *Dáil Éireann* : 36/160
- *Seanad Éireann* : 15/49

Prochaines élections : législatives et présidentielle en 2025.

Les espaces ultra-marins de l'Union européenne

